

RÉDUCTION TEMPORAIRE DE SERVICES À L'URGENCE DE PORT-CARTIER

Baie-Comeau, le 2 octobre 2024 – En raison du manque d'effectifs médicaux, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord avise la population que les services de l'urgence de Port-Cartier seront réduits périodiquement de soir et de nuit du vendredi 4 octobre à 18 h au dimanche 6 octobre à 8 h.

- Vendredi 4 octobre de 18 h à 8 h
- Samedi 5 octobre de 18 h à 8 h

Il n'y aura pas de médecin à l'urgence de Port-Cartier pendant ces périodes. La population qui aurait besoin de consulter un médecin devra se rendre à l'urgence la plus près de son domicile, soit à Sept-Îles. En cas d'urgence, composez le 911.

Les personnes qui se présenteront à l'urgence de Port-Cartier pourront recevoir des soins de santé de base offerts par des infirmières, soit :

- Évaluation de l'état de santé et orientation de l'utilisateur;
- Soins pour des problèmes de santé mineurs.

Les services ambulanciers seront ajustés en conséquence afin de répondre aux urgences.

Options pour un problème de santé non urgent

Voici les options possibles si vous avez un problème de santé non urgent :

- Info-Santé/Info-Social 811 : Évaluation téléphonique par une infirmière ou un travailleur social pour obtenir des conseils ou vous diriger vers le service le plus approprié pour répondre à votre besoin.
- Prendre un rendez-vous avec son médecin de famille.
- Guichet d'accès à la première ligne (GAP) : Pour la clientèle sans médecin de famille, appelez au 811, option 3.

Le CISSS de la Côte-Nord remercie la population pour sa collaboration.

- 30 -

Source : Jean-Christophe Beaulieu
Conseiller en communication
Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord
418 962-9761, poste 414009